

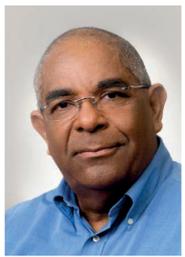
**FRANCE-ANTILLES**

LA **RENTRÉE** DE LA  
**FORMATION**  
PROFESSIONNELLE  
EN MARTINIQUE  
2017 • 2018



# EDITO

## DU CONSEILLER EXECUTIF



Chargées de financer et de coordonner les financements des actions de formation en direction des publics les plus fragilisés, les Régions voient également renforcée par la Loi du 5 mars 2014 leur mission de pilotage et de mise en cohérence de l'ensemble des acteurs et des dispositifs intervenant dans le domaine de la formation professionnelle initiale et continue et de l'orientation professionnelle.

C'est ce qu'il a été convenu d'appeler « l'Acte III » de la décentralisation. Ce nouveau transfert de compétences a fait de la Collectivité territoriale de Martinique, qui a repris les compétences de la Région Martinique, une véritable **autorité organisatrice en matière de formation professionnelle**.

Elle a désormais, de par la loi, « la responsabilité de garantir l'accès de toute personne à la formation Professionnelle » dans la mesure où « elle est compétente vis-à-vis de tous les publics, y compris ceux relevant jusque-là de la compétence de l'Etat » :

- Publics en situation d'illettrisme,
- Détenus,
- Personnes handicapées.

Les compétences de la Collectivité, qui comprenaient la formation professionnelle et l'apprentissage, sont désormais élargies aux questions :

- D'orientation tout au long de la vie,
- De prévention et de lutte contre le décrochage scolaire,
- De lutte contre l'illettrisme
- De formation des publics en difficulté
- De validation des acquis de l'expérience.

L'offre de formation professionnelle de la Collectivité vise à répondre à ces attentes. Elle est dispensée dans le cadre de programmations annuelles, ou par le biais d'aides individuelles.

Pour faciliter l'accès aux formations proposées, la Collectivité Territoriale de Martinique a passé convention avec le Pôle-emploi. Le public éligible est pris en charge sur prescription du Pôle-emploi, des missions locales et du CAP-Emploi. Ainsi, les formations proposées sont gratuites et rémunérées.

Deux instituts contribuent également au déploiement de l'offre de formation de la Collectivité :

- L'Institut Martiniquais du Sport
- L'Institut Martiniquais de formation des adultes (IMFPA)

Ainsi que quatre Centre de Formation d'apprentis implantés sur le territoire.

Ces évolutions vont dans le sens de la prise de responsabilité voulue par la Collectivité Territoriale de Martinique qui investit massivement dans l'éducation et la formation des Martiniquais, en vue de préparer la Martinique de demain.

Le présent cahier de rentrée se veut le reflet de cette politique volontariste. Je souhaite qu'il permette à tous les demandeurs de formation et d'emploi de Martinique de développer leurs compétences en vue d'une insertion Professionnelle réussie.

**Daniel MARIE-SAINTE**  
Conseiller Exécutif en charge de la Formation  
Professionnelle et de l'apprentissage  
Président de l'AGEFMA

Pour découvrir l'ensemble des dispositifs de formation, des aides et primes au recrutement proposés par la Collectivité, rendez-vous à l'adresse : <http://www.collectivitedemartinique.mq/recherche-aides-et-services/>

# LE MOT

## DE LA PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION FORMATION PROFESSIONNELLE



Les travaux de l'Assemblée de Martinique en matière de formation professionnelle visent à proposer aux martiniquais une « réponse formation » correspondant à leurs besoins, ainsi qu'une offre de service en matière d'accompagnement de parcours professionnels.

Pour assurer la qualification des jeunes et des adultes, elle conçoit et propose des dispositifs de formation favorisant la sécurisation des parcours de formation professionnelle.

Les travaux de l'Assemblée de Martinique en matière de formation professionnelle visent à proposer aux martiniquais une « réponse formation » correspondant à leurs besoins, ainsi qu'une offre de service en matière d'accompagnement de parcours professionnels. Pour assurer la qualification des jeunes et des adultes, elle conçoit et propose des dispositifs de formation favorisant la sécurisation des parcours de formation professionnelle

Il s'agit de :

- Rendre effectif l'accès de tous à un premier niveau de qualification
- Faciliter l'insertion et les transitions professionnelles pour lesquelles une formation est nécessaire,
- Adapter les qualifications proposées aux besoins du tissu économique
- Garantir le droit d'accès à la formation quel que soit le lieu de résidence des stagiaires,
- Mettre en place des programmes dédiés aux personnes en grande difficulté d'apprentissage et d'insertion.

C'est pour répondre à ces objectifs que l'IMFPA a été créé.

Il est désormais le « fer de lance » de la politique de formation Professionnelle de la Collectivité, pour ce qui concerne les formations générales :

- Il propose aux stagiaires de construire leur parcours individualisé de qualification Professionnelle jusqu'au niveau IV.
- Il met à disposition des bénéficiaires une offre de services garantie, ainsi qu'un accompagnement vers la qualification sur la durée de leur parcours.

Il est le premier maillon de la nouvelle organisation territoriale de la formation professionnelle.

En effet, le renforcement des compétences « orientation-formation-emploi » s'exerce dans un cadre renouvelé, avec la création par la Loi du 5 mars 2014 du **Service public régional de la formation professionnelle (SPRFP)**, du **Service public régional de l'orientation (SPRO)**, ainsi que d'un nouvel outil de programmation : le **Contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP)**.

Tout ces éléments contribuent à l'émergence d'une nouvelle gouvernance de la formation professionnelle qui s'appuie sur un dialogue quadripartite avec l'Etat et les partenaires sociaux dans le cadre de nouvelles instances : le Comité régional Emploi Formation orientation professionnelle (Crefop) et le Comité Paritaire Interprofessionnel Régional pour l'Emploi et la Formation Professionnelle (COPAREF).

La Commission Formation et apprentissage a pris le parti de s'engager résolument dans la mise en oeuvre de ces nouvelles compétences pour favoriser l'insertion professionnelle et sociétale des martiniquais.

**Francine CARIUS**  
Présidente de la Commission  
Formation Professionnelle





# formations DIPLOMANTES

## BAC PRO ACCUEIL, RELATION CLIENTS ET USAGERS

**Objectif :** Obtention du diplôme et former des chargés de l'accueil exerçant dans toutes organisations susceptibles de recevoir des visiteurs, des clients, des usagers et du trafic téléphonique.

**Prérequis :** Être à l'écoute

- Avoir un bon relationnel
- Savoir maîtriser ses émotions
- Être disponible

**Public :** Demandeurs d'emplois de plus de 6 mois devant respecter le délai de carence de 12 mois entre deux formations financées par la CTM (sauf si suite de parcours de formation).

**Date de session :** Décembre 2017 – Mars 2021

**Durée en centre :** H      **Durée en entreprise :** H

**Sanction :** Diplôme      **Niveau :** IV (4)

**Lieu de déroulement de la formation :** Nord Caraïbe

**Organisme :**

**GRETA DE L'ACADEMIE DE MARTINIQUE**  
ZAC de Rivière Roche Bat F6 – 97200 Fort de France  
Tél : 0596 50 45 75  
Coordonnées de contact : 0696 32 22 81

## CAP SERVICES HÔTELIERS

**Objectif :** Obtention du diplôme et former à l'entretien des établissements hôteliers dans diverses tâches.

**Prérequis :** - Avoir le niveau scolaire requis pour intégrer une formation qualifiante de niveau V (5).  
- Etre capable de faire la preuve d'une réelle motivation pour les métiers concernés par ce CAP.  
- Etre capable de démontrer la capacité à une mobilité vers d'autres zones géographiques.

**Public :** Jeune demandeur d'emploi remplissant les conditions d'éligibilité au Programme de formation professionnelle de la CTM.

**Date de session prévisionnelle :**  
15 novembre 2017 – 12 juillet 2019

**Durée en centre :** 1951 H      **Durée en entreprise :** 490 H

**Sanction :** Diplôme      **Niveau :** V (5)

**Lieu de déroulement de la formation :**  
Lycée professionnelle de Bellefontaine.

**Organisme :**

**GRETA DE L'ACADEMIE DE MARTINIQUE**  
ZAC de Rivière Roche Bat F6 – 97200 Fort de France  
Tél : 0596 50 45 75  
Coordonnées de contact : 0696 32 04 79

## CAP CONDUCTEUR D'INSTALLATION DE PRODUCTION

**Objectif :** Obtention du diplôme et former pour assurer la conduite en production d'un système industriel.

**Prérequis :** Avoir le niveau scolaire requis pour intégrer un cycle qualifiant de niveau V (5)

**Public :** Demandeurs d'emploi âgés de plus de 25 ans avec un minimum de 6 mois d'inscription à Pôle Emploi.

**Date de session prévisionnelle :**  
13 novembre 2017 au 12 juillet 2019

**Durée en centre :** 1820 H      **Durée en entreprise :** 420 H

**Sanction :** Diplôme      **Niveau :** V (5)

**Organisme :**

**GRETA DE L'ACADEMIE DE MARTINIQUE**  
ZAC de Rivière Roche Bat F6 – 97200 Fort de France  
Tél : 0596 50 45 75  
Coordonnées de contact : 0696 32 04 79

## BTS FLUIDES-ENERGIES-DOMOTIQUE OPTION GÉNIE CLIMATIQUE ET FLUIDIQUE

**Objectif :** Obtention du diplôme et former afin de maîtriser différents domaines tels que l'énergie thermique, l'hydraulique, l'aérodynamique, l'acoustique, la maintenance, l'électrotechnique, la régulation, la gestion de l'énergie et les réglementations.

**Prérequis :** Etre titulaire d'un diplôme de niveau IV (4) BAC STI, BAC STI 2D, BAC PRO dans le secteur Froid, climatisation et électrotechnique.

**Public :** Adulte 26 ans +

**Date de session :** 14 décembre – 05 juillet 2019

**Durée en centre :** 2 100 H      **Durée en entreprise :** 350 H  
(Sur les 2 années)

**Sanction :** Diplôme      **Niveau :** III

**Lieu :** Centre

**Organisme :**

**GRETA DE L'ACADEMIE DE MARTINIQUE**  
ZAC de Rivière Roche Bat F6 – 97200 Fort de France  
Tél : 0596 50 45 75 / 0596 57 08 70  
Coordonnées de contact : : 0696 44 91 27 / 0696 07 46 80

**DÉBOUCHÉ :** Le diplômé de l'option génie climatique et fluidique possède des connaissances techniques et économiques lui permettant de participer à l'étude technique, au chiffrage, à la réalisation et à l'exploitation d'un système. Il s'adapte aux technologies et réglementations qui évoluent rapidement dans le domaine des fluides, de l'efficacité énergétique, de la récupération d'énergie, de la gestion technique, de la réhabilitation des bâtiments anciens, de la gestion technique, des réglementations environnementales présentes et à venir. Le champ d'activité du diplômé de l'option efficacité énergétique du bâtiment (EEA) est essentiellement centré sur les installations CVC (chauffage, ventilation, climatisation) et sanitaire dans le bâtiment. Dans le cadre de cette action, les participants complètent leur connaissance à l'aide de compétences spécifiques tels :

- Une sensibilisation à la création d'entreprise
- Une sensibilisation aux risques majeurs
- Une sensibilisation au développement durable
- Une certification Sauveteur Secouriste du Travail

## BAC PRO SYSTÈMES ELECTRONIQUES NUMÉRIQUES

**Objectif :** Obtention du diplôme et former des techniciens capables d'intervenir sur les équipements et les installations exploités et organisés sous forme de systèmes interconnectés et communicants de technologie électronique majoritaire.

**Prérequis :** Jeunes sortis de 3<sup>ème</sup> ou ayant déjà suivi une première année de formation de ce type.

**Public :** Jeune de 16 à 25 ans

**Date de session :** 16 octobre 2017

**Durée en centre :** 2 940 H **Durée en entreprise :** 770 H

**Sanction :** Diplôme **Niveau :** IV (4)

**Lieu de déroulement de la formation :** Le Robert

**Organisme :**

**AMEP Raynal Sarcus (ex. COPES)**  
4,5 Km Route de Moutte - 97200 Fort de France  
Coordonnées de contact : 0596 73 10 96 / 0696 81 67 09  
Courriel de contact : amep-fp@orange.fr

### À SAVOIR

Ce bac pro aborde l'ensemble des compétences professionnelles permettant au technicien d'exercer les activités liées à la préparation, l'installation, la réalisation, la maintenance des systèmes de son domaine :

- Audiovisuel multimédia ;
- Electrodomestique ;
- Domotique liée au confort et à la gestion des énergies ;
- Eclairage et sonorisation.

**Quelques métiers exercés :**

Le titulaire en tant que technicien conseil, d'installation, ou de maintenance, ou technicien service après-vente, ou encore intégrateur domotique sera aussi capable de participer au service client avec les services commerciaux.

L'environnement professionnel du technicien systèmes numériques se situe principalement dans les domaines suivants :

- Installations audiovisuelles, multimé-

- dias et domotiques : systèmes de réception, de lecture et d'enregistrement numérique, systèmes centralisés de commande et de gestion munis de ses périphériques multimédias, Foyer connecté résidentiel (domotique, objets connectés, gestion d'énergie), e-santé,
- Electrodomestique, les systèmes possibles, encastrables ou intégrables participant au confort de l'habitat : Systèmes de traitement du linge, systèmes de traitement de la vaisselle, systèmes de cuisson, systèmes de production de froid, systèmes de traitement de l'air,
- Eclairage et sonorisation, les systèmes contribuant à l'activité scénique du secteur économique : systèmes d'équipements scéniques (éclairage, sonorisation), systèmes de restitution sonore et visuelle.

## BAC PRO SYSTÈMES ELECTRONIQUES NUMÉRIQUES

**Objectif :** Obtention du diplôme et former des techniciens capables d'intervenir sur les équipements et les installations exploités et organisés sous forme de systèmes interconnectés et communicants de technologie électronique majoritaire.

**Prérequis :** Jeunes sortis de 3<sup>ème</sup> ou ayant déjà suivi une première année de formation de ce type.

**Public :** Jeune de 16 à 25 ans

**Date de session :** 16 octobre 2017

**Durée en centre :** 2 940 H **Durée en entreprise :** 770 H

**Sanction :** Diplôme **Niveau :** IV (4)

**Lieu de déroulement de la formation :** Fort-de-France

**Organisme :**

**AMEP Raynal Sarcus (ex. COPES)**  
4,5 Km Route de Moutte - 97200 Fort de France  
Coordonnées de contact : 0596 73 10 96 / 0696 81 67 09  
Courriel de contact : amep-fp@orange.fr

# formations DIPLOMANTES

5



## BTS FLUIDES-ÉNERGIES-DOMOTIQUE OPTION DOMOTIQUE ET BÂTIMENTS COMMUNICANTS

**Objectif :** Obtention du diplôme et former afin de maîtriser différents domaines tels que l'énergie thermique.

**Prérequis :**  
**Titulaire du BAC PRO ou d'un Bac en relation avec la spécialité**

**Public :** Jeune

**Date de session :** 23 octobre 2017

**Durée en centre :** 1 980 H **Durée en entreprise :** 350 H

**Sanction :** Diplôme **Niveau :** III (3)

**Lieu de déroulement de la formation :** Sainte-Marie

**Organisme :**

**AMEP Raynal Sarcus (ex. COPES)**  
4,5 Km Route de Moutte - 97200 Fort de France  
Coordonnées de contact : 0596 73 10 96 / 0696 81 67 09  
Courriel de contact : amep-fp@orange.fr

### À SAVOIR

Le diplômé de l'option domotique et bâtiments communicants (DBC) est un spécialiste des automatismes et des réseaux de communication du bâtiment. Les connaissances acquises au cours du BTS lui permettent de concevoir, installer, programmer et mettre en service des solutions techniques dans l'habitat et les bâtiments professionnels, en répondant le mieux possible aux besoins des clients.

Il a aussi vis-à-vis de ces derniers un rôle de conseil et de formation à l'utilisation de la solution installée.

Ces solutions techniques «domotique» ou «gestion technique des bâtiments» permettent de gérer l'ensemble des équipements comme par exemple le chauffage, la climatisation, l'eau, l'éclairage, les volets roulants ou les systèmes d'alarmes.

## BTS FLUIDES-ÉNERGIES-DOMOTIQUE OPTION DOMOTIQUE ET BÂTIMENTS COMMUNICANTS

**Objectif :** Obtention du diplôme et former afin de maîtriser différents domaines tels que l'énergie thermique.

**Prérequis :**  
**Titulaire du BAC PRO ou d'un Bac en relation avec la spécialité**

**Public :** Adulte 26 ans et plus

**Date de session :** 23 octobre 2017

**Durée en centre :** 1 980 H **Durée en entreprise :** 350 H

**Sanction :** Diplôme **Niveau :** III (3)

**Lieu de déroulement de la formation :** Saint-Pierre

**Organisme :**

**AMEP Raynal Sarcus (ex. COPES)**  
4,5 Km Route de Moutte - 97200 Fort de France  
Coordonnées de contact : 0596 73 10 96 / 0696 81 67 09  
Courriel de contact : amep-fp@orange.fr



## BTS ELECTROTECHNIQUE

**Objectif :** Obtention du diplôme et former des spécialistes de l'étude, de la mise en œuvre, de l'utilisation et de la maintenance des équipements électriques.

**Prérequis :** Titulaire du BAC Pro ou d'un BAC en relation avec la spécialité. Demandeur d'emploi ayant au moins 6 mois d'inscription à Pole Emploi.

**Public :** Adulte 26 ans +

**Date de session :** 23 octobre 2017

**Durée en centre :** 2100 H **Durée en entreprise :** 490 H

**Sanction :** Diplôme **Niveau :** III (3)

**Lieu de déroulement de la formation :** Fort de France

**Organisme :**

**AMEP Raynal Sarcus (ex. COPES)**  
4,5 Km Route de Moutte - 97200 Fort de France  
Coordonnées de contact : 0596 73 10 96 / 0696 81 67 09  
Courriel de contact : amep-fp@orange.fr

## LICENCE PRO MANAGEMENT DES UNITÉS DE RESTAURATION

**Objectif :** Obtention du diplôme et former à animer des équipes (de 10 à 30 personnes), recruter, former, organiser le travail, gérer et suivre des budgets, mener des actions commerciales en tenant compte de la politique des groupes et des spécificités locales....

**Prérequis :** Titulaire du BAC Pro ou d'un BAC en relation avec la spécialité. Demandeur d'emploi ayant au moins 6 mois d'inscription à Pole Emploi.

**Public :** Adulte 26 ans +

**Date de session :** 23 octobre 2017

**Durée en centre :** 892 H **Durée en entreprise :** 770 H

**Sanction :** Diplôme **Niveau :** II (2)

**Lieu de déroulement de la formation :** Fort de France

**Organisme :**

**AMEP Raynal Sarcus (ex. COPES)**  
4,5 Km Route de Moutte - 97200 Fort de France  
Coordonnées de contact : 0596 73 10 96 / 0696 81 67 09  
Courriel de contact : amep-fp@orange.fr

## TP INSTALLATEUR (TRICE) DE RÉSEAUX CÂBLÉS DE COMMUNICATION

**Objectif :** Obtention du Titre et former à tirer et poser les câbles de communications en aérien, en souterrain, en façade et en intérieur d'immeuble, aussi bien pour la partie transport et distribution du réseau que pour la partie branchement du client.

**Prérequis :** Avoir suivi une formation technique et être demandeur d'emploi ayant au moins 6 mois d'inscription à Pôle Emploi.

**Public :** Adulte 26 ans +

**Date de session :** 23 octobre 2017

**Durée en centre :** 1 050 H **Durée en entreprise :** 245 H

**Sanction :** Titre Professionnel **Niveau :** V (5)

**Lieu de déroulement de la formation :** Sainte-Marie

**Organisme :**

**AMEP Raynal Sarcus (ex. COPES)**  
4,5 Km Route de Moutte - 97200 Fort de France  
Coordonnées de contact : 0596 73 10 96 / 0696 81 67 09  
Courriel de contact : amep-fp@orange.fr

## À SAVOIR

Il tire des kilomètres de câbles. Sur poteau, sur façade, à l'intérieur d'immeubles ou en conduites souterraines, l'installateur de réseaux câblés de communications pose et raccorde câbles, boîtiers, coffrets, répartiteurs, dérivateurs. Objectif: que le téléphone, la télévision et internet fonctionne chez tous les clients.

Il tire des kilomètres de câbles. Sur poteau, sur façade, à l'intérieur d'immeubles ou en conduites souterraines, l'installateur de réseaux câblés de communications pose et raccorde câbles, boîtiers, coffrets, répartiteurs, dérivateurs. Objectif: que le téléphone, la télévision et internet fonctionne chez tous les clients.

Il/elle installe les différents équipements d'extrémité (boîtiers, coffrets, répartiteurs, dérivateurs...) et effectue le raccordement des câbles entre eux et à ces équipements. Il/elle assure ensuite la pose des prises et terminaux du client et leur connexion au réseau. Il/elle réalise les tests, les mesures, les réglages et vérifie le raccordement de l'installation du client au réseau câblé de communications.

Il/elle installe les différents équipements d'extrémité (boîtiers, coffrets, répartiteurs, dérivateurs...) et effectue le raccordement des câbles entre eux et à ces équipements. Il/elle assure ensuite la pose des prises et terminaux du client et leur connexion au réseau. Il/elle réalise les tests, les mesures, les réglages et vérifie le raccordement de l'installation du client au réseau câblé de communications.

## TP INSTALLATEUR (TRICE) DE RÉSEAUX CÂBLÉS DE COMMUNICATION

**Objectif :** Obtention du Titre et former à tirer et poser les câbles de communications en aérien, en souterrain, en façade et en intérieur d'immeuble, aussi bien pour la partie transport et distribution du réseau que pour la partie branchement du client.

**Prérequis :** Avoir suivi une formation technique et être demandeur d'emploi ayant au moins 6 mois d'inscription à Pôle Emploi.

**Public :** Jeune 16 – 25 ans

**Date de session :** 23 octobre 2017

**Durée en centre :** 930 H **Durée en entreprise :** 245 H

**Sanction :** Titre Professionnel **Niveau :** V (5)

**Lieu de déroulement de la formation :** Saint-Pierre

**Organisme :**

**AMEP Raynal Sarcus (ex. COPES)**  
4,5 Km Route de Moutte - 97200 Fort de France  
Coordonnées de contact : 0596 73 10 96 / 0696 81 67 09  
Courriel de contact : amep-fp@orange.fr





# formations

## PROFESSIONNALISANTES

### MANAGER UNE ENTREPRISE ARTISANALE

**Objectif :** Permettre à des demandeurs d'emploi d'un niveau V avec expérience professionnelle, IV ou III, de développer et/ou consolider des compétences entrepreneuriales nécessaire à la création, au développement ou la reprise d'une entreprise artisanale ou d'une petite entreprise.

**Prérequis :** Demandeur d'emploi + 6 mois, niveau 5 avec expérience ou niveau 4 ou 3

**Public :** Jeune

**Date de session :** 6 novembre 2017 – 31 janvier 2018

**Durée en centre :** 340 H      **Durée en entreprise :** 70 H

**Sanction :** Attestation      **Niveau :** IV

**Lieu de déroulement de la formation :** AECD Dillon  
Immeuble Universcim – Bât 2 – Carrefour Dillon - 97200 Fort-de-France

**Organisme :**

**Coordonnées de contact :**  
**Tél. 0596 53 98 23 / 0696 32 83 83**

### MANAGER UNE ENTREPRISE ARTISANALE

**Objectif :** Permettre à des demandeurs d'emploi d'un niveau V avec expérience professionnelle, IV ou III, de développer et/ou consolider des compétences entrepreneuriales nécessaire à la création, au développement ou la reprise d'une entreprise artisanale ou d'une petite entreprise.

**Prérequis :** Demandeur d'emploi + 6 mois, niveau 5 avec expérience ou niveau 4 ou 3

**Public :** Jeune

**Date de session :** 6 novembre 2017 – 31 janvier 2018

**Durée en centre :** 340 H      **Durée en entreprise :** 70 H

**Sanction :** Attestation      **Niveau :** IV

**Lieu de déroulement de la formation :** AECD Rivière Salée  
7, impasse de la Marine - 97215 Rivière Salée

**Organisme :**

**Coordonnées de contact**  
**Tél. 0596 53 98 23 / 0696 32 83 83**

### GESTION DE PROJETS, GESTION DES ORGANISATIONS DANS LE DOMAINE CULTUREL ET ARTISTIQUE

**Objectif :** Mettre en œuvre les projets adaptés qui favorisent le développement des activités artistiques et des projets culturels permettant de valoriser le lien entre les artistes et le public ainsi que le lien entre les artistes et les acteurs professionnel et institutionnels du secteur. Assurer la visibilité des événements. Concevoir et piloter des actions culturelles.

**Prérequis :**

- Etre titulaire d'un titre de niveau III (3) soit Bac + 2
- Avoir un projet de création ou de développement d'activités nouvelles, sous forme d'association, d'entreprise individuelle, d'entreprise commerciale ou d'un nouveau départ.
- La pratique d'un ou de plusieurs sports, d'un instrument de musique ou d'une technique d'expression est conseillé.
- Le permis B est également conseillé.

**Tenue vestimentaire obligatoire :**

Pantalon/Jupe – Polo – Chemisier blanc

**Public :** Adulte 26 ans + ayant plus de 6 mois d'inscription à Pôle Emploi

**Date de session :** 20 novembre 2017 au 30 juin 2018

**Durée en centre :** 780 H      **Durée en entreprise :** 420 H

**Sanction :** Attestation      **Niveau :** III

**Lieu de déroulement de la formation :**

12 Boulevard Pidéri – Lotissement Saint Christophe  
97231 Le Robert

**Organisme :**

**IFNA**  
**Lot. Saint-Christophe - 12, Boulevard Pidéri**  
**97231 Le Robert**  
**Tél. : 0596 65 18 36 - GSM : 0696 218 300 / 0696 268 416**  
**E-mail : ifna972@orange.fr**



# formations

## PROFESSIONNALISANTES



### GESTION DES DÉCHETS DU BTP

**Objectif :**

- Connaître les enjeux relatifs à la gestion des déchets
- Maîtriser les contraintes réglementaires liées aux déchets du BTP
- Être capable de gérer l'élimination des déchets de chantier dans le cadre de la réglementation en vigueur
- Être capable de gérer les nuisances de chantier : eau, air, sol, bruit.

**Prérequis : Maîtrise des savoirs de base (lire, écrire, compter)**

**Public :** Adulte 26 ans +

**Date de session :** Janvier 2018 selon effectif

**Durée en centre :** 300 H      **Durée en entreprise :** 38 H

**Sanction :** Attestation      **Niveau :** V

**Lieu de déroulement de la formation :** AB STRATEGIE  
Chemin Simax - Bois Neuf - Gondeau - 97232 Le Lamentin

**Organisme :**

**Coordonnées de contact : Tél. 0596 60 87 25**  
**E-mail : formation@abstrategie.com**

### GESTION DES DÉCHETS DU BTP

**Objectif :**

- Connaître les enjeux relatifs à la gestion des déchets
- Maîtriser les contraintes réglementaires liées aux déchets du BTP
- Être capable de gérer l'élimination des déchets de chantier dans le cadre de la réglementation en vigueur
- Être capable de gérer les nuisances de chantier : eau, air, sol, bruit.

**Prérequis : Maîtrise des savoirs de base (lire, écrire, compter)**

**Public :** Jeune de moins de 26 ans - DELD

**Date de session :** Janvier 2018 selon effectif à fin Février 2018

**Durée en centre :** 180 H      **Durée en entreprise :** 38 H

**Sanction :** Attestation      **Niveau :** V

**Lieu de déroulement de la formation :** AB STRATEGIE  
Chemin Simax - Bois Neuf - Gondeau - 97232 Le Lamentin

**Organisme :**

**Coordonnées de contact : Tél. 0596 60 87 25**  
**E-mail : formation@abstrategie.com**

## À SAVOIR

Le secteur du bâtiment génère environ 40 millions de tonnes de déchets en France, par an, dont plus de 90% provient des travaux de déconstruction et de réhabilitation.

La loi de transition énergétique fixe comme objectif de recycler 70% des déchets du BTP en 2020.

Il est donc nécessaire de permettre aux entreprises du BTP de :

- Valoriser leurs déchets afin de se conformer aux normes
- Réaliser des prestations de qualité ;
- Développer des filières leur permettant de mutualiser la gestion des déchets

**Quelques points abordés en formation :**

- Identifier les déchets de chantier et leurs différents types : catégories, classement, tri et filières d'élimination et de valorisation (connaître le coût d'élimination des déchets)
- Connaître les contraintes techniques et réglementaires liées aux déchets dans le bâtiment

- Maîtriser le tri et réussir la valorisation des déchets du bâtiment, de la voirie et des travaux publics
- Identifier les techniques de traitement de vos déchets de chantiers
- Optimiser le tri sélectif et le recyclage afin de réduire les coûts d'opérations
- Gérer et concevoir le système de tri/collecte sur le chantier,
- Réglementation en matière d'environnement,
- Déchets : nuisances sonores (recommandations CSTB), olfactives (odeurs, poussières...), visuelles (grillages, palissades, propreté du chantier)
- Méthodes de collecte, traitement des déchets et des effluents de chantier,
- Aménagement des zones sur le chantier,
- Suivi et gestion des interfaces avec les autres corps d'état et les services de l'Etat.

### PRÉPARATION AUX MÉTIERS DE LA MAINTENANCE D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

**Objectif :**

Répondre aux besoins des professionnels et être capable d'organiser et d'assurer la maintenance de l'ensemble des équipements de génie climatiques de petite puissance

**Prérequis : Niveau V**

**(Maîtrise des savoirs de base en électrotechnique ou expérience en électrotechnique))**

**Public :** Demandeur d'emploi de + de 26 ans et DELD

**Date de session :** Fin Novembre 2017 à fin Juin 2018

**Durée en centre :** 502 H      **Durée en entreprise :** 240 H

**Sanction :** Attestation      **Niveau :** V

**Lieu de déroulement de la formation :** AB STRATEGIE  
Chemin Simax - Bois Neuf - Gondeau - 97232 Le Lamentin  
Tél. : 0596 60 87 25 - E-mail : formation@abstrategie.com

**Organisme :**

**Coordonnées de contact : Tél. 0596 60 87 25**  
**E-mail : formation@abstrategie.com**

### SENSIBILISATION À L'HYGIÈNE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRES

**Objectif :** Conseiller et assister la direction de l'entreprise pour définir la politique de sécurité sanitaire des aliments et diriger des équipes de techniciens ou de cadres.

**Prérequis :**

- Avoir un niveau scolaire permettant de suivre une formation de niveau V (5)
- Être porteur d'un projet nécessitant cette formation pour créer l'activité
- Avoir une expérience en cuisine, restauration, production et vente de produits alimentaires.

**Public :** Demandeurs d'emploi remplissant les conditions d'éligibilité au programme de formation de la CRM en direction des adultes

**Date de session :** 6 novembre au 29 décembre 2017

**Durée en centre :** 190 H      **Durée en entreprise :** 35 H

**Sanction :** Attestation      **Niveau :** V

**Lieu de déroulement de la formation :**  
Lycée professionnelle de Batelière.

**Organisme :**

**GRETA MARTINIQUE CENTRE ET NORD**  
**Tél : 0696 32 04 79**



# 10 formations PROFESSIONNALISANTES

## DÉCOUVERTE DES MÉTIERS DE L'ARTISANAT LIÉS À L'AGROALIMENTAIRE

**Objectif :** Permettre de découvrir les domaines d'activité et proposer le développement d'un comportement professionnel permettant l'accès aux métiers de ce secteur.

**Prérequis :** Niveau VI (fin de scolarité obligatoire).

**Public :** Adultes

**Date de session :** 27 novembre 2017 à 18 mai 2018

**Durée en centre :** 500 H                      **Durée en entreprise :** 200 H

**Sanction :** Attestation de stage                      **Niveau :** V

**Lieu :** CFPPA ATLANTIQUE - Le François

**Organisme :** **CFPPA ATLANTIQUE**  
**Four à Chaux - 97231 Le Robert**  
**Tél : 0596 65 40 98 - E-mail : cfppa.robort@educagri.fr**

## INITIATION À L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

**Objectif :** Sensibiliser à la mise en œuvre d'une production agricole en respectant le cahier des charges de l'agriculture biologique. Concevoir, développer et gérer une installation ou la reconversion d'une exploitation en agriculture biologique.

**Prérequis :** Niveau VI

**Public :** Jeunes

**Date de session :** 6 novembre 2017 au 19 janvier 2018

**Durée en centre :** 185 H                      **Durée en entreprise :** 100 H

**Sanction :** Attestation de stage                      **Niveau :** IV

**Lieu :** CFPPA ATLANTIQUE - Le Lorrain

**Organisme :** **CFPPA ATLANTIQUE**  
**Four à Chaux - 97231 Le Robert**  
**Tél : 0596 65 40 98 - E-mail : cfppa.robort@educagri.fr**

## AMÉLIORER L'OFFRE DE RESTAURATION

**Objectif :**  
Développer de nouvelles compétences nécessaires à une amélioration de l'offre de restauration.  
Approfondir les connaissances théoriques et pratiques.  
Promouvoir une alimentation diversifiée et équilibrée en utilisant les produits du terroir.  
Développer des nouvelles connaissances et élaborer de nouvelles recettes, des nouveaux menus et buffets gastronomiques en faisant preuve de créativité.

**Prérequis :** Titulaire du CAP CUISINE

**Public :** Demandeur d'emploi ayant au moins 6 mois d'inscription à Pole Emploi

**Date de session :** 30 octobre 2017

**Durée en centre :** 552 H                      **Durée en entreprise :** 105 H

**Sanction :** Attestation de stage                      **Niveau :** V

**Lieu :** Fort-de-France

**Organisme :**  
**AMEP Raynal Sarcus (ex. COPES)**  
**4,500 km - Route de Moutte 97200 Fort-de-France**  
**Tél. : 0596 73.10.96 - 0696 81 67 09**  
**E-mail : amep-fp@orange.fr**

## DÉCOUVERTE DES MÉTIERS DE L'ARTISANAT

**Objectif :** Cette formation est destinée à découvrir le champ des métiers de l'artisanat et ayant un projet de création d'activité.

**Prérequis :** Niveau V ou IV et avoir un pré projet de création de son activité.

**Public :** Jeune de 16 à 26 ans inscrits en missions locales et au Pôle Emploi depuis plus de 6 mois.

**Date de session :** Octobre 2017 – Juin 2018

**Durée en centre :** 300 H                      **Durée en entreprise :** 200 H

**Sanction :** Attestation de formation                      **Niveau :** V-IV

**Lieu de déroulement de la formation :** Secteur Nord Atlantique

**Uniforme Obligatoire :** haut blanc – bas bleu (pantalon ou jupe)

**Organisme :** **CFA-CMAM Métiers Artisanat**  
**Espace Emploi Formation**  
**Université Régionale des Métiers de l'Artisanat**  
**Tel 0596 71 32 22**

## DÉCOUVERTE DES MÉTIERS DE L'ARTISANAT

**Objectif :** Cette formation est destinée à découvrir le champ des métiers de l'artisanat et ayant un projet de création d'activité.

**Prérequis :** Niveau V ou IV et avoir un pré projet de création de son activité.

**Public :** Jeune de 16 à 26 ans inscrits en missions locales et au Pôle Emploi depuis plus de 6 mois.

**Date de session :** Octobre 2017 – Juin 2018

**Durée en centre :** 300 H                      **Durée en entreprise :** 200 H

**Sanction :** Attestation de formation                      **Niveau :** V-IV

**Lieu de déroulement de la formation :**  
URMA-Espace Formation – Quartier Laugier – Rivière Salée

**Uniforme Obligatoire :** haut blanc – bas bleu (pantalon ou jupe)

**Organisme :** **CFA-CMAM Métiers Artisanat**  
**Espace Emploi Formation**  
**Université Régionale des Métiers de l'Artisanat**  
**Tel 0596 71 32 22**



# la formation

## DES PUBLICS FRAGILISÉS

### Les publics sous main de justice

L'accès des personnes sous main de justice à la formation Professionnelle constitue un levier important pour la préparation de leur sortie de détention ou de leur insertion durable.

Dans cette optique, une convention régionale a été conclue entre la Collectivité Territoriale de Martinique, la Mission des services pénitentiaires de l'Outre-Mer, le Centre pénitentiaire et le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation.

Elle a pour objet, en cohérence avec les objectifs fixés par la loi 2009-1436 du 24 novembre 2009 de :

- Définir conjointement les orientations stratégiques de la politique de formation des personnes détenues ;
- Concevoir et mettre en œuvre les dispositifs de formation Professionnelle en cohérence avec ces orientations partagées ;
- Développer de concert les modalités et les outils de collaboration nécessaires à l'atteinte des objectifs stratégiques.

Elle concerne les publics en « milieu fermé » : détenus, prévenus et condamnés, écroués au sein du Centre pénitentiaire.

Les publics sous main de justice en « milieu ouvert » relèvent de la Convention conclue entre la CTM et le Pôle-emploi.

Sont prioritairement visées les personnes les plus éloignées de l'emploi ne disposant d'aucune qualification Professionnelle.

Les dispositifs de formation éligibles sont les suivants :

- Les actions d'orientation et de mobilisation sur le projet
- Les actions favorisant la préparation du projet de sortie
- Les actions de type « Savoirs de base ou Compétences Clés »
- Les actions de pré-qualification Professionnelle
- Les actions préparant à l'acquisition d'une certification complète, avec la garantie de pouvoir la terminer dans le cadre des dispositifs de droit commun, une fois la peine effectuée.

**Toutes les formations sont éligibles à la rémunération des stagiaires.**

### PROGRAMMATION

Intitulé	Quartier	Eff	Début	Durée (Heures)	Lieu
Prépa diplômes	DAC	10	Oct. 2017	450	Centre Pénitentiaire
	MAF	10			
	SOCIO	10			
Réinsertion – Préparation à la sortie – Quartier DAC	DAC	10	Oct. 2017	450	
Réinsertion – Préparation à la sortie – Quartier QCCDR	QCCDR	10	Oct. 2017	450	
Découverte des Métiers Aide à l'orientation	SOCIO	10	Oct. 2017	450	
Création d'entreprise	SOCIO	10	Nov. 2017	450	
Pré-Qualification CQP Electricité	QCCDR	10	Oct. 2017	450	
Réapprentissage des savoirs de base	SOCIO	10	Oct. 2017	750	
FLE – Français Langue Etrangère	SOCIO	10	Nov. 2017	750	

### Les publics en situation de handicap

La Collectivité Territoriale de Martinique a signé, au mois de juin 2017, avec l'AGEFIPH, le FIPHP, le Cap emploi et le Pôle-emploi, une Convention pluriannuelle cadre de partenariat pour le développement de la formation professionnelle des personnes en situation de handicap. Celle-ci formalise un cadre de référence et de travail partagé par tous les partenaires signataires. Elle vise à mettre en œuvre, à l'échelle de la Martinique, une politique coordonnée d'accompagnement des demandeurs d'emploi en situation de handicap dans leurs parcours de qualification et d'accès à la formation professionnelle.

Les bénéficiaires de cette convention sont les demandeurs d'emplois en situation de handicap (DETH) de plus de 16 ans ayant le statut de personne handicapée comme défini par l'article L5212-13 du code du travail. Différents types d'offres leur sont proposées :

#### Les formations collectives

L'objectif est de faciliter l'accès des demandeurs d'emploi en situation de handicap au sein du Programme régional de qualification (Jeunes et Adultes), afin d'aboutir à une augmentation significative des entrées en formation de ces publics dont la Collectivité est désormais en charge.

#### Les aides individuelles à la formation

Il s'agit de faciliter l'accès des travailleurs handicapés au dispositif d'aides individuelles à la formation proposé par la Collectivité territoriale de Martinique. Dans le cadre de cette convention, seront éligibles, les formations répondant à un besoin d'emploi avéré :

- relevant d'une filière prioritaire définie par la Collectivité Territoriale de Martinique,
- et/ou correspondant à un besoin d'emploi démontré par le prescripteur (offre d'emploi, promesse d'embauche ...).

#### L'accès à l'alternance

Il s'agit de développer l'apprentissage des personnes handicapées en s'appuyant sur les travaux développés dans le cadre du PRITH. Les publics intéressés pourront utilement se rapprocher du Cap-emploi.

#### Le réseau d'acteurs de la formation professionnelle

Les signataires ont convenu de constituer un « réseau des référents Handicap » au sein des organismes d'orientation, de prescription, d'accompagnement et de formation des personnes en situation de handicap. Ce réseau est animé par les services de l'AGEFMA en partenariat avec l'ensemble des signataires de la convention.

Contact AGEFMA : 0596 71 11 02



### Les publics en situation d'illettrisme

Le Centre ressources illettrisme (CRI) a ouvert ses portes en 1999 au sein de l'AGEFMA. C'est un espace d'animation territoriale qui veille à garantir l'accès du public à l'information et à la formation en matière de lutte contre l'illettrisme. Il œuvre à l'amélioration du dispositif et à l'élaboration de réponses d'accompagnement adaptées à la diversité des besoins. Sa mission d'intérêt général porte sur :

- L'information pour tout public
- L'animation et l'appui technique de tout acteur de la Lutte contre l'illettrisme

Le CRI met à la disposition du public un numéro vert d'information gratuit.

**LE JOUR OÙ TOUT LE MONDE POURRA LIRE CE MESSAGE CE NUMÉRO NE SERVIRA PLUS À RIEN.**

**0 800 11 10 35**







# tout savoir sur LES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES

La loi du 5 mars 2014 réformant la formation professionnelle, a mis les certifications professionnelles au cœur du système de la formation professionnelle et continue. En effet, le Compte personnel de formation permet le financement des actions certifiées recensées au RNCP (Répertoire National de la Certification Professionnelle), CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) et nouvellement l'inventaire de la CNCP (Commission National de la Certification Professionnelle).

## De quoi s'agit-il ?

Une certification professionnelle atteste de capacités à réaliser des activités professionnelles dans le cadre de plusieurs situations de travail et à des degrés de responsabilités définis. C'est une reconnaissance, une validation officielle des acquis obtenus par la formation et/ou l'expérience. Elle est traduite par la remise d'un document.

## Les trois types de certification professionnelle

La plus connue des certifications professionnelles est le diplôme (CAP, BEP, baccalauréat professionnel, licence...).

Mais il existe d'autres types de certification comme le titre et le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP).

**Les diplômes** sont délivrés au nom de l'Etat et créés par décret publié au Journal officiel, après concertation avec les représentants des employeurs et des salariés au sein d'instances spécifiques : les Commissions Professionnelles Consultatives.

Il s'agit par exemple des diplômes des ministères de l'Education Nationale, de l'Agriculture, de la Jeunesse et des Sports, de l'Action sociale, de la Culture.

⇒ *LE DIPLOME CERTIFIE... un niveau de formation générale et professionnelle.*

**Les titres à finalité professionnelle** sont proposés par des organismes de formation privés (école...), publics (GRETA...) ou consulaires (Chambre de Commerce et d'Industrie - CCI...) ou encore par le ministère chargé du Travail (les « titres professionnels » proposés par l'AFPA et créés après consultation de la CPC).

⇒ *LE TITRE CERTIFIE... des capacités techniques opérationnelles.*

**Les Certificats de Qualification Professionnelle (CQP)** sont mis en place paritaire par une branche professionnelle en réponse aux besoins spécifiques des entreprises et des salariés. Les CQP sont créés en complément des autres certifications (en l'absence de diplômes préparant à un métier exercé dans la branche par exemple). Dans certains secteurs, ils se déclinent en CQP Inter-industries.

⇒ *LE CQP CERTIFIE... des compétences spécialisées dans un métier.*

## A quoi sert une certification ?

Une certification atteste officiellement que celui qui la détient possède les compétences pour :

- Exercer un métier précis et présent sur le marché du travail français avec un niveau de responsabilité et d'autonomie donné (voir RNCP ou Certif'Info),
- Exercer une activité ou un métier dans une branche professionnelle particulière (voir Base CQP),
- Exercer une activité, une partie de métier ou une fonction (voir Inventaire).

**La certification professionnelle a une réelle valeur juridique et administrative. Elle peut permettre - ou parfois être obligatoire - pour : exercer une activité professionnelle ou un métier, passer un concours, accéder à des formations, accéder à un niveau de salaire déterminé...**

## Où sont répertoriées les certifications ?

### RNCP

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) regroupe les certifications qui conduisent à un métier (attestant de toutes les compétences nécessaires à l'exercice de ce métier). Il recense les diplômes et les titres à finalité professionnelle et certains CQP.

Pour chaque certification, une fiche descriptive renseigne sur les débouchés de la certification (secteurs d'activité, métiers, compétences acquises) et les modalités pour l'obtenir (formation initiale, formation continue, VAE...).

### INVENTAIRE

Cet inventaire regroupe les certifications qui attestent d'une compétence ou d'un groupe de compétences homogènes. Il recense les habilitations réglementaires (ex : CACES) et diverses certifications (informatique, langues, gestion de projet etc.).

### Certif.info

Certif Info regroupe :

- les certifications professionnelles enregistrées au RNCP
- les diplômes et titres à finalité professionnelle délivrés au nom de l'Etat
- les diplômes nationaux sans finalité professionnelle (brevet des collèges, baccalauréat etc.)
- les CQP et autres certifications reconnues par les branches professionnelles

### Base de données des CQP par branche professionnelle

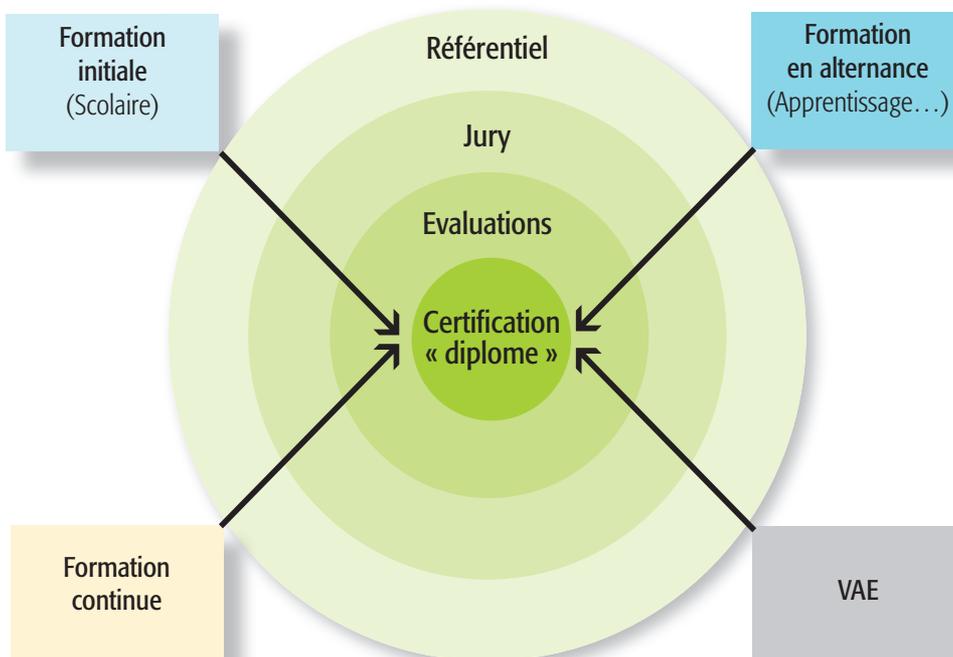
Il s'agit d'une base de données recensant les CQP délivrés par les branches professionnelles, réalisée par Centre Inffo.

Le CQP est une attestation officielle de la maîtrise de compétences professionnelles, reconnue par toutes les entreprises d'un secteur. Il est conçu par et pour les professionnels de la branche.

## Les quatre voies d'accès à la certification professionnelle

Il existe aujourd'hui quatre voies d'accès à la certification :

- la formation initiale
- la formation par alternance
- la formation continue
- la validation des acquis de l'expérience (VAE)



## C.F.A MÉTIERS

**CFA Métiers**  
 0596 68 09 14  
 Quartier Laugier, 97215 RIVIERE SALÉE

Domaine d'intervention :

- Formation en alternance pour les secteurs suivants :**
- Les métiers de l'hôtellerie et la restauration (service en salle...)
  - Les métiers de la production (carrosserie,...)
  - Les métiers de l'alimentation (Boucher, pâtissier, cuisinier...)

Capacité totale : 1700 apprentis

## RENTRÉE AU CFA MÉTIERS

SECTIONS	DATES
<b>BAC PRO</b>	
BAC PRO A	29/08/2017
BAC PRO B	04/09/2017
<b>BP</b>	
BP 1 <sup>ère</sup> ANNEE GROUPE 1	23/10/2017
BP 2 <sup>ème</sup> ANNEE GROUPE 1	29/08/2017
BP 2 <sup>ème</sup> ANNEE GROUPE 2	04/09/2017
<b>CAP</b>	
CAP 1 <sup>ère</sup> ANNEE GROUPE 1	23/10/2017
CAP 2 <sup>ème</sup> ANNEE GROUPE 1	29/08/2017
CAP 2 <sup>ème</sup> ANNEE GROUPE 2	04/09/2017

## LISTE DES FORMATIONS DISPENSÉES AU CFA MÉTIERS

INTITULE DES FORMATIONS	
<b>NIVEAU VI</b>	
DIMA	
CAP Boucher	
CAP Boulanger	
CAP Coiffure	
CAP Cuisine	
CAP Employé Vente Opt. A : Produits Aliment.	
CAP Employé Vente Opt. B : Prod. Equip. Courant	
CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie	
CAP Maint Véhicules Option A Voiture Particulier	
CAP Pâtissier	
CAP Peinture en Carrosserie	
CAP Réparation des Carrosserie	
M.C Cuisinier en Dessert de Restaurant	
M.C Pâtissier Boulanger	
<b>NIVEAU V</b>	
Bac Professionnel Accueil Relation Clients et Usagers	
Bac Professionnel Boulanger-Pâtissier	
Bac Professionnel Commerce	
Bac Professionnel Commercialisation & Serv En Restauration	
Bac Professionnel Cuisine	
Bac Professionnel Logistique	
Bac Professionnel Maintenance Des Véhicule Opt A Vp	
Bac Professionnel Réparation Des Carrosserie	
B.P Coiffure	
B.P Esthétique Cosmétique Parfumerie	
B.P Préparateur En Pharmacie	
BTM Pâtisserie	
<b>NIVEAU VI</b>	
BTS Apres Vente Automobile Option Vp	
BTS Hôtel. Restaur.Op_B: Arts Culi, Art De La Table	
BM Coiffure	





## AMEP C.F.A BTP

AMEP CFABTP  
0596 77 15 88  
amepcfabtp@orange.fr  
Quartier Vaudrancourt, 97224 DUCOS

Domaine d'intervention :  
**Formation en alternance pour le secteur du BTP :**  
- Les métiers du bâtiment,  
- Les métiers de la production (charpente, bois...)

Capacité totale : 600 apprentis

## RENTREE À L'AMEP

SECTIONS	DATES
CAP	11/09/2017
BAC PRO	11/09/2017
BTS	11/09/2017
LICENCE P	11/09/2017

## LISTE DES FORMATIONS DISPENSÉES À L'AMEP CFA BTP

### INTITULE DES FORMATIONS

DIMA

#### NIVEAU VI

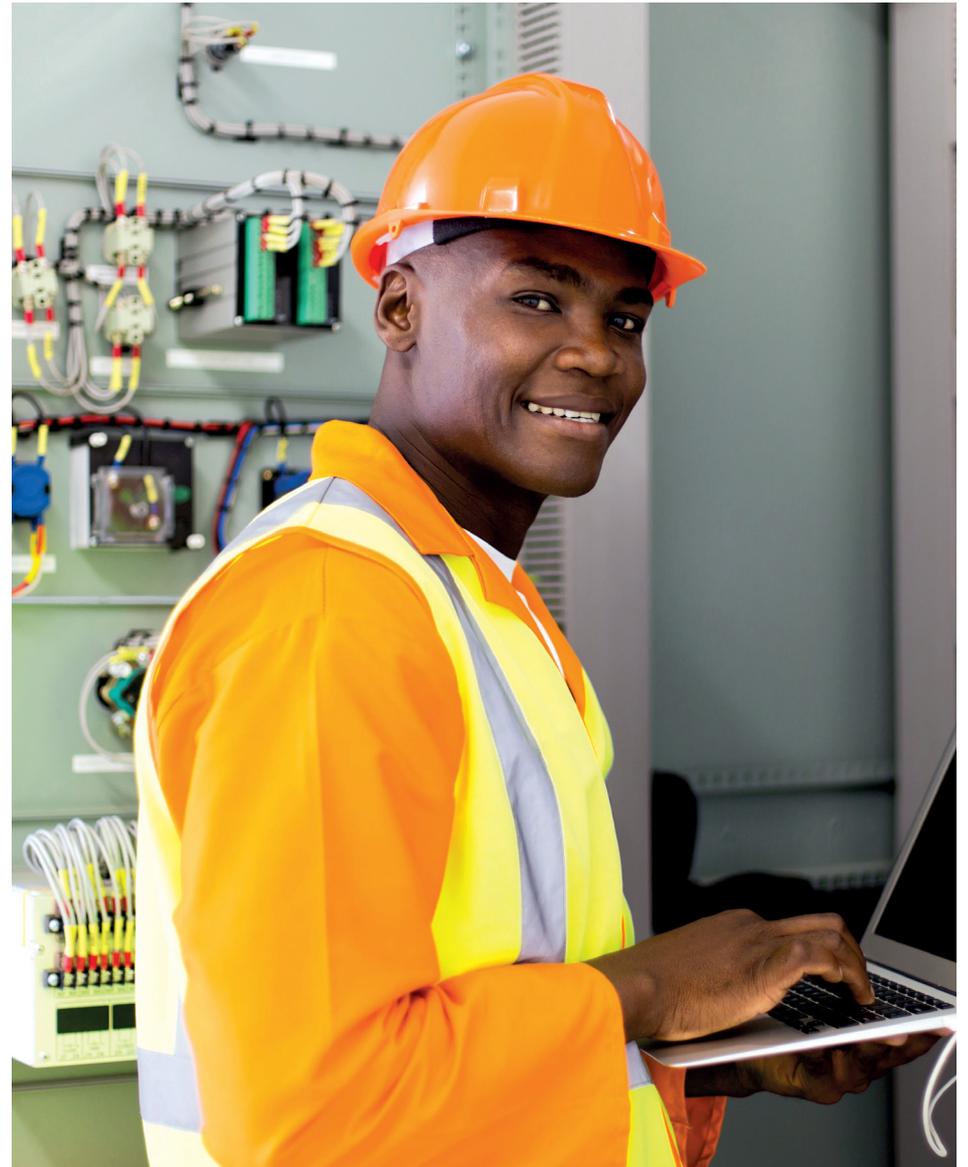
Cap Menuiserie, Fabrication de Menuiserie, Mobilier Agencement  
Cap Charpentier  
Cap Peinture Applicateur de Revêtements  
Cap Serrurier Métallier  
Cap Froid Climatisation  
Cap Maçon  
Cap Installateur Sanitaire  
Cap Préparation et Réalisation d'Ouvrages Electriques  
Cap Maintenance Des Bâtiments de Collectivités

#### NIVEAU V

Bac Professionnel Electrotechnique Energie Et Equipements Communicants  
Bac Professionnel Aménagement Et Finition Du Bâtiment  
Bac Professionnel Energétique Option A : Tmsec, Option B : Tisec  
Bac Professionnel Technicien Menuisier Agenceur /Technicien  
Constructeur Bois  
Bac Professionnel Tborgo / Bac Professionnel TP  
Bac Professionnel Technicien d'études Du Bâtiment Option Etudes  
Et Economie

#### NIVEAU VI

BTS Energétique Et Electrotechnique  
BTS Bâtiment Ebfe / Etudes Et Economie De La Construction





## C.F.A AGRICOLE

**CFA A**  
**0596 54 32 13**  
 Quartier Chopotte, 97211 FRANCOIS

Domaine d'intervention :  
**Formation en alternance pour le secteur de l'agriculture  
 et de l'élevage**  
 - Les métiers de l'agriculture,  
 - Les métiers de la production (élevage,...)

Capacité totale : 210 apprentis

## RENTÉE AU CFA AGRICOLE

SECTIONS	DATES	OBSERVATIONS
DIMA	04/09/2017	
<b>CAPA</b>		
CAPA JP-MA 1	11/09/2017	
CAPA JP-MA 2	28/08/2017	
<b>BP</b>		
BP 1	11/09/2017	
BP 2	28/08/2017	
<b>BTS</b>		
BTSA 1	11/09/2017	
BTSA 2	28/08/2017	
<b>LICENCE PRO</b>		
LICENCE PRO GENIE DES PROCÉDES	13/11/2017	Pré-rentée le 16/10/17 Entrée en entreprise le 02/10/17
LICENCE PRO ABCD	05/09/2017	



## LISTE DES FORMATIONS DISPENSÉES AU CFA A

### INTITULE DES FORMATIONS

DIMA

#### NIVEAU VI

CAPA Agriculture des Régions Chaudes

CAPA Travaux Paysagers

CAPA Jardinier Paysagiste

CAPA Soigneur d'Équidés

CAP Froid Climatisation

CAPA MA

CAPA Jardinier Paysagiste

CAPA Production Horticole

Brevet Professionnel Agricole Travaux des Aménagements Paysagers

Brevet Professionnel Agricole Travaux de la Production Horticole

#### NIVEAU V

Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole

Brevet Professionnel Aménagements Paysagers

#### NIVEAU VI

BTSA Développement de l'Agriculture des Régions Chaudes

#### NIVEAU III

Licence Professionnelle Agriculture Biologique

Licence Professionnelle Gestion Eau et déchets





## C.F.A CCIM

**CFA CCIM**

**0596 61 05 55**

50, rue Ernest Deproge, 97200 FORT-DE-FRANCE

Domaine d'intervention :

**Formation en alternance pour le secteur du tertiaire**

- Les métiers du commerce
- Les métiers de l'informatique
- Les métiers de la vente, du marketing,
- Les métiers de de la gestion (expert-comptable...), de l'immobilier,...

Capacité totale : 700 apprentis

## LISTE DES FORMATIONS DISPENSÉES CFA CCIM

### INTITULE DES FORMATIONS

CAP Agent de Prévention de Sécurité
CAP Distribution Objets et Sces Client
CAP Employé de Vente
CAP Maintenance et Hygiène des Locaux
CAP Propreté environnement Urbain
<b>NIVEAU V</b>
Bac Professionnel ARCU Accueil Relation Clients et Usagers
Bac Professionnel Commerce
<b>NIVEAU IV</b>
BTS Assistant Gestion
BTS ATI Assistance Technique D'Ingénieurs
BTS CGO Comptabilité et Gestion des Organisations
BTS SIO Services Informatiques aux Organisations
DUT Carrières Sociales
DUT GAGO Gestion Administrative et Commerciale des Organisations
DUT GEA Gestion des Entreprises et des Administrations
DUT Génie Civil Elect (GE21)
DUT Hygiène Sécurité Environnement
DUT TC Techniques de Commercialisation
<b>NIVEAU III</b>
DCG (Expertise Comptable)
Licence Construction et Aménagement
Licence Energie et Développement Durable
Licence Gestion des Entreprises et Organisation
Licence Générale Informatique
Licence DEG Mention RH
Licence Pro Métier de la Biotechnologie
Licence Pro Commerce
Licence Pro Communication
Licence Pro Logistique
<b>NIVEAU II</b>
ICH
DSCG+INTECH
Titre Pro Resp Comm Vente Mercatique (Master I)
Titre Pro Responsable en Gestion
Titre Pro Ressources Humaines
Master Compatibilité Contrôle Audit
Master Droit Eco Gestion Spé Management Projets et Affaires
Magister Direction Mercatique Option DV (Master II)

## RENTÉE AU CFA TERTIAIRE

SECTIONS	DATES
<b>CAP</b>	
CAP 1 DISTRIBUTION D'OBJET ET DE SERVICES A LA CLIENTELE - GROUPE 1	16/10/2017
CAP 1 DISTRIBUTION D'OBJET ET DE SERVICES A LA CLIENTELE - GROUPE 2	06/11/2017
CAP 1 EMPLOYE DE VENTE SPECIALISE OPTION B	19/10/2017
CAP 2 EMPLOYE DE VENTE SPECIALISE OPTION B	25/09/2017
<b>BAC PRO</b>	
BAC PRO 1 <sup>ère</sup> COMMERCE	27/09/2017
BAC PRO TLE COMMERCE	11/09/2017
BAC PRO 1 <sup>ère</sup> ARCU	27/09/2017
BAC PRO TLE ARCU	11/09/2017
<b>BTS</b>	
BTS 1 MANAGEMENT DES UNITES COMMERCIALES	18/09/2017
BTS 2 MANAGEMENT DES UNITES COMMERCIALES - Groupe 1	28/08/2017
BTS 2 MANAGEMENT DES UNITES COMMERCIALES - Groupe 2	04/09/2017
BTS 1 BANQUE CONSEILLER CLIENT	18/09/2017
BTS 2 BANQUE CONSEILLER CLIENT	28/08/2017
BTS 1 SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS	18/09/2017
BTS 2 SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS	28/08/2017
BTS 1 ASSISTANCE TECHNIQUE D'INGENIEUR	04/09/2017
BTS 2 ASSISTANCE TECHNIQUE D'INGENIEUR	04/09/2017
BTS 1 COMPTABILITE GESTION	18/09/2017
BTS 2 COMPTABILITE GESTION	28/08/2017
<b>DUT</b>	
DUT TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION	02/10/2017
DUT 2 TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION	11/09/2017
DUT GESTION DES ENTRERISES ET DES ADMINISTRATIONS OPTION GMO	02/10/2017
DUT 2 GESTION DES ENTRERISES ET DES ADMINISTRATIONS OPTION GMO	11/09/2017
<b>LICENCE</b>	
LICENCE GESTION DES ENTREPRISES GESTION DES ORGANISATIONS - GPE 1	09/10/2017
LICENCE GESTION DES ENTREPRISES GESTION DES ORGANISATIONS GPE 2	09/10/2017
LICENCE PRO COMPTABILITE ET PAIE	02/10/2017
LICENCE DROIT ECONOMIE ET GESTION MENTION RESSOURCES HUMAINES	10/10/2017
LICENCE INFORMATIQUE GENERALE	03/10/2017
LICENCE PRO METIERS MARKETING PARCOURS MARKETING OPERATIONNEL	02/10/2017
LICENCE PRO METIERS MARKETING OPERATIONNEL OPTION WEB - MARK COMMERCE CONNECTE	09/10/2017
LICENCE PRO LOGISTIQUE	02/10/2017
LICENCE ENERGIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE 2 <sup>ème</sup> ANNÉE	18/09/2017
<b>MASTER</b>	
MASTER 2 DROIT ECONOMIE ET GESTION PARCOURS MANAGEMENT DE PROJET ET D'AFFAIRES	10/10/2017
MASTER 2 COMMERCE MARKETING	03/10/2017
<b>TITRE PROFESSIONNEL</b>	
TITRE PROFESSIONNEL RESPONSABLE RESSOURCES HUMAINES	24/10/2017
TITRE PROFESSIONNEL RESPONSABLE EN GESTION	05/10/2017
TITRE PROFESSIONNEL COMMERCIAL ET MARKETING	09/10/2017



# le contrat de professionnalisation

## LES AIDES

19



### PRIME D'INCITATION AU DÉVELOPPEMENT DES CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION EN FAVEUR DES ENTREPRISES

<b>Mesure</b>	Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail qui permet de réaliser une formation en alternance et donc d'acquérir des savoirs techniques et professionnels. Il vise et favorise l'insertion ou le retour à l'emploi des jeunes et des adultes par l'obtention d'une qualification professionnelle (diplôme, titre, certificat de qualification professionnelle...) reconnue par l'État ou la branche professionnelle
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les entreprises du secteur marchand assujetties au financement de la formation professionnelle</li> <li>• Les entreprises de travail temporaire</li> </ul>
<b>Conditions</b>	Avoir procédé à l'embauche en contrat de professionnalisation d'une personne remplissant les conditions fixées par la législation en vigueur.
<b>Formations éligibles</b>	Formations en contrats de professionnalisation : <ul style="list-style-type: none"> <li>- à durée déterminée : 6 à 12 mois, voire 24 mois pour les personnes sans qualifications ou bénéficiaires du RSA, de l'ASS, de l'AAH ou sortant d'un contrat aidé.</li> <li>- à durée indéterminée : la première phase du contrat s'effectuant en alternance</li> </ul>
<b>Aide de la CTM</b>	L'aide consiste dans le versement d'une « prime d'incitation au développement des contrats de professionnalisation en faveur des entreprises » Elle est cumulable avec les dispositifs d'aide existants (DIECCTE, OPCA, Pôle emploi, AGEFIPH). La formation n'ouvre droit au versement de la prime par la CTM que lorsqu'elle n'est pas dispensée en CFA.
<b>Montant de l'aide</b>	<b>2 500 € par année de formation</b>
<b>Durée</b>	24 mois maximum
<b>Instruction des demandes</b>	Les demandes de versement de primes doivent être effectuées auprès du Service apprentissage de la Collectivité Territoriale de Martinique.
<b>Pièces à fournir</b>	<a href="http://www.collectivitedemartinique.mq/wp-content/uploads/2016/03/Annexe-fiche-9-Liste-de-pieces-Contrat-de-Professionnalisation.pdf">http://www.collectivitedemartinique.mq/wp-content/uploads/2016/03/Annexe-fiche-9-Liste-de-pieces-Contrat-de-Professionnalisation.pdf</a>
<b>Contact</b>	<b>Service apprentissage de la Collectivité Territoriale de Martinique</b> Rue Gaston Defferre – CS 30137 - 97201 FORT-DE-FRANCE CEDEX <b>Téléphone : 0596 59 63 00</b>



# alternance

## LA PÉDAGOGIE

2 terrains

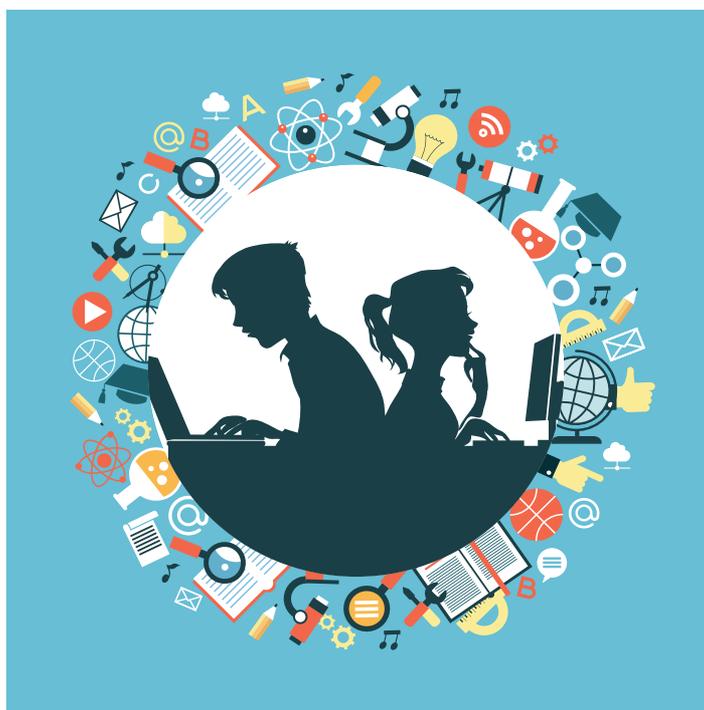


3 acteurs

- CFA
- ENTREPRISE

- FORMATEUR
- APPRENTI
- MAÎTRE D'APPRENTISSAGE OU TUTEUR

**Dans l'alternance, l'apprenti est confronté à deux logiques antagonistes**



**Logique du savoir, de la connaissance**



**Logique de l'expérience, et de la compétence**

### Logique du CFA et du centre de formation

C'est une logique éducationnelle centrée sur l'apprenant et son intérêt ; elle repose sur la construction du savoir, des concepts pédagogiques; elle est aussi plus formelle et abstraite dans son contenu.

### Logique de l'entreprise

C'est une logique de production axée sur la rationalité, l'efficacité, l'opérationnalité, le rendement et dont le but est l'adaptation de l'apprenti au monde du travail. L'apprentissage relève d'une approche comportementaliste par application, reproduction, mimétisme.

L'alternance implique donc **une gestion des tensions entre ces deux logiques.**

L'alternance en formation implique **des ruptures, des écarts** qu'elle crée elle-même, Ecarts ...

- ⇒ entre théorie et pratique,
- ⇒ entre savoir de l'école et savoir d'action,
- ⇒ entre apprentissage par l'action ou par les savoirs acquis,
- ⇒ entre le langage de terrain et de l'école.

La formation par la voie de alternance favorise la socialisation professionnelle et la construction d'une identité professionnelle. La culture, la maîtrise d'un langage commun donne un sentiment d'appartenance à une communauté professionnelle et renforce la confiance en soi.

L'alternance permet de **comparer**. La **mise en évidence** et l'**analyse** des écarts donnent des significations nouvelles. Les écarts constituent donc **un espace de développement**.

Durant la formation, l'apprenti va aussi évoluer sur ses représentations, ses valeurs, ses convictions. Confronté à la réalité du terrain, l'apprenti se construit, développe son identité professionnelle.





# obtenir UNE CERTIFICATION PAR LA VAE

## Où obtenir des informations et des conseils sur la VAE ?

### Le dispositif d'information conseil

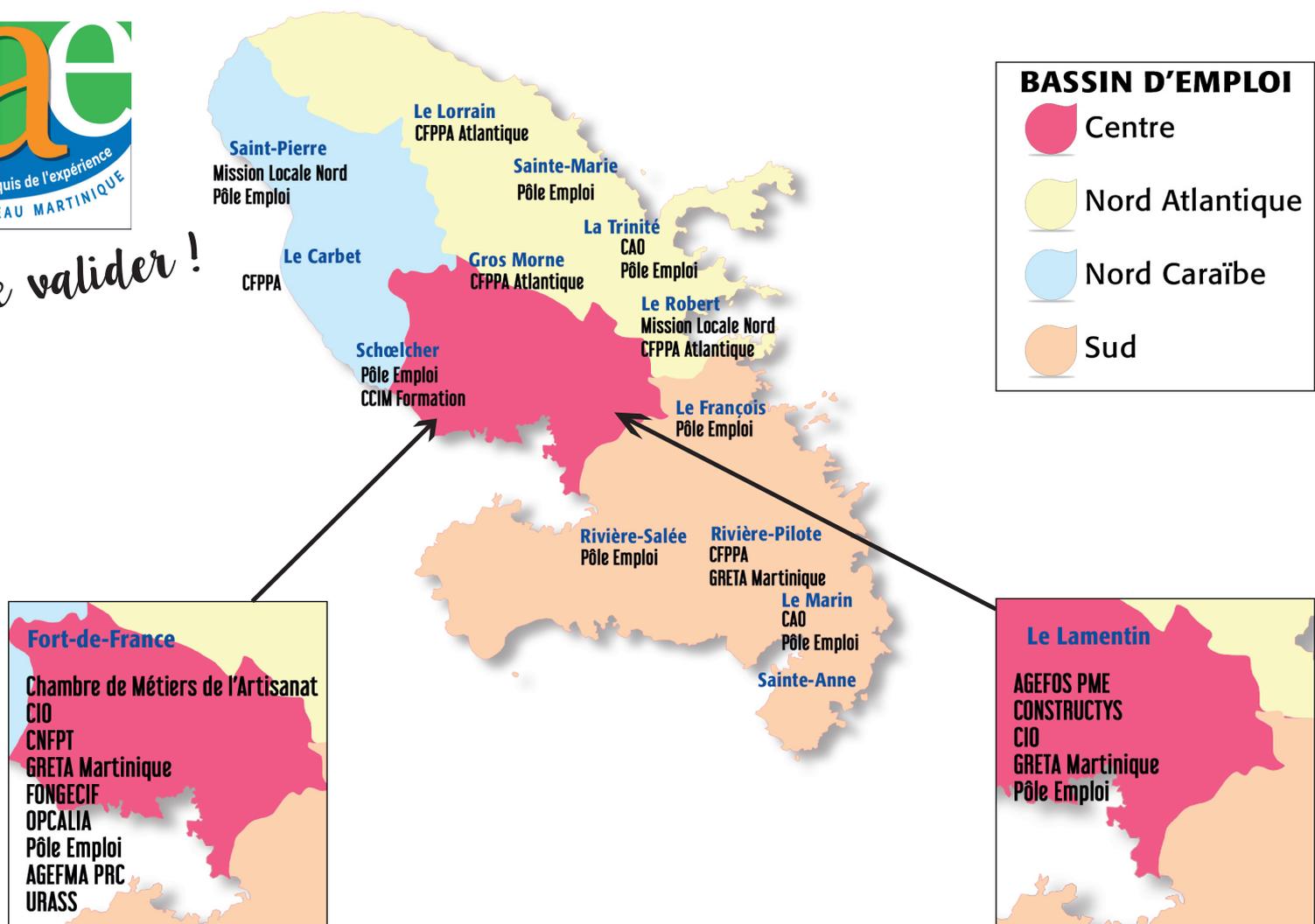
Depuis 2002, chaque région est dotée d'un dispositif d'information-conseil en VAE.

Le réseau information conseil en Validation des Acquis de l'Expérience est chargé d'accueillir, d'informer et de conseiller toute personne sur la VAE.

En Martinique ce réseau se compose d'une **vingtaine d'espaces d'information labellisés et d'un point relais conseil.**



*À vous de valider !*



**Les espaces d'information** délivrent un premier niveau d'information sur les caractéristiques de la VAE et orientent les demandeurs vers les interlocuteurs susceptibles d'aider le bénéficiaire à analyser plus précisément les conditions de faisabilité d'une démarche de VAE.

**Le Point Relais Conseil (PRC)** est ouvert à toute personne quel que soit son âge, son statut, son niveau d'étude ou de qualification, qui désire s'informer ou s'engager dans un projet de Validation des Acquis de l'Expérience.

**Rattaché à l'AGEFMA le PRC** accueille gratuitement le public, dans le cadre d'informations collectives ou d'entretiens conseil individualisés.

#### • Les réunions d'information collectives

Ces réunions sont organisées environ deux fois par mois pour permettre au public d'accéder à un premier niveau d'information sur les droits et démarches liés au dispositif.

#### • Les entretiens conseil

Toute personne intéressée par le dispositif de validation peut être reçue (sur rendez-vous) dans le cadre d'un entretien conseil individualisé. Au cours de cet entretien, le conseiller accompagne à la formulation du projet de validation à partir d'une analyse du parcours de la personne. Lorsque le projet de validation est arrêté, le conseiller facilite la prise de contact avec l'organisme délivrant la certification, au sein duquel le candidat poursuivra sa démarche de validation.

# Nomenclature des niveaux de formations

Niveau	Définitions
I	Niveau égal ou supérieur à celui des écoles d'ingénieurs
II	Niveau égal à celui de la Licence ou de la Maîtrise
III	Niveau de Brevet de Technicien (BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR) ou du Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) et de fin de Premier Cycle de l'Enseignement Supérieur (DEUG)
IV	Niveau équivalent à celui du Baccalauréat (Baccalauréat Professionnelle, Brevet de Technicien (BT), Brevet Professionnelle (BP)
V	Niveau équivalent à celui du Brevet d'Études Professionnelles (BEP), du CAP (CAP), du Certificat de Formation Professionnelles des Adultes (CFP)
VI	Niveau de la fin de scolarité obligatoire



## OÙ TROUVER L'INFORMATION ?

### Base de Données de l'Offre de formation

<http://www.agefma.fr>

[www.intercariforef.org/formations/recherche-formations.html](http://www.intercariforef.org/formations/recherche-formations.html)

### Catalogue de l'Offre de formation

[www.agefma.fr](http://www.agefma.fr)

[www.collectivitemartinique.mq](http://www.collectivitemartinique.mq)

**0596 71 11 02**

**[contact@agefma.fr](mailto:contact@agefma.fr)**

